

NEWSLETTER



N°2019-4 / DÉCEMBRE 2019

PEFC Auvergne-Rhône-Alpes

PEFC AURA

 **Délégation Rhône-Alpes (siège social)**
Parc de Crécy
18 Avenue du Général de Gaulle
69 771 Saint-Didier-au-Mont-d'Or Cedex
Tél. : 04 72 53 64 84
rhonealpes@pefcaura.com
SIRET : 442 962 494 000 13

 **Délégation Auvergne**
Maison de la Forêt et du Bois
Marmilhat – 10 Allée des Eaux et Forêts
63370 Lempdes
Tél. : 04 73 77 16 53
auvergne@pefcaura.com
SIRET : 442 962 494 000 21

 **Service administratif**
Adresse postale de la Délégation
Auvergne / Tél. : 04 73 77 16 53
secretariat@pefcaura.com

 <https://pefcaura.com>
 @PefcAura

Dossiers

Engagement pour la période 2020-2024

L'engagement à PEFC AURA s'effectue par période de 5 ans.

Si votre certificat expire au 31 décembre 2019*, vous avez reçu fin septembre un imprimé à compléter.

Dans un souci de consolidation de la certification PEFC, certains justificatifs vous sont aujourd'hui demandés. Nous vous remercions de bien vouloir les joindre au dossier, accompagnés de votre contribution financière pour les 5 ans à venir. Nous vous remercions de votre compréhension et comptons sur votre engagement.

Pour toute question relative à cette démarche, le service administratif est à votre écoute au 04 73 77 16 53 ou par mail : secretariat@pefcaura.com.

Notre structure est dotée d'une seule ligne téléphonique. Si nous sommes déjà en communication, n'hésitez pas à laisser votre message sans oublier de décliner votre nom et votre numéro d'engagement afin que nous puissions reprendre contact avec vous.

* La date d'expiration de votre certificat figure dans le corps de texte de ce dernier.

PEFC, L'ÉQUILIBRE FORESTIER

PEFC certifie la gestion durable des forêts et rassemble autour d'une vision multifonctionnelle et équilibrée de la forêt dans 51 pays à travers le monde.

Depuis 20 ans, PEFC France favorise l'équilibre entre les dimensions environnementales, sociétales et économiques de la forêt. « L'implication de tous les acteurs dans la recherche permanente du consensus », telle est la mission du Programme de reconnaissance des certifications forestières (PEFC), inscrite dans ses statuts dès 1999.

Une mission qui prend racine dans la création de PEFC et permet de garantir la gestion durable de la forêt dans toutes ses dimensions :

> La **dimension sociétale** pour protéger ceux qui vivent dans les forêts, y travaillent ou s'y promènent.

> La **dimension environnementale**, face à des indices de biodiversité qui s'érodent et la nécessité de capter de plus en plus de carbone.

> La **dimension économique**, avec 440 000 emplois liés à la filière forêt-bois-papier, pour une gestion raisonnée de la ressource bois, tout en répondant à des demandes en bois-matériau et en bois source d'énergie.

Dans la continuité de ces enjeux, PEFC France lance sa campagne « gardien de l'équilibre forestier ».

Retrouvez l'article complet, la campagne associée et des « regards croisés » sur l'équilibre forestier à :

<https://www.pefc-france.org/>



LES PREMIERS CONTRATS « BOIS SÉNESCENTS » DANS LES SAPINIÈRES DU HAUT FOREZ

Ces contrats sont proposés aux propriétaires forestiers du site Natura 2000 des Hautes Chaumes du Forez (42) dans le cadre de la mesure du Document d'Objectif visant à favoriser le développement de bois sénescents.



Photo : Vieux sapin sénescents avec gros chancre à la base ©Michel Padel

En effet dans un schéma classique de sylviculture, les arbres sont généralement exploités au plus tard en pleine maturité ce qui ne permet pas d'accomplir un cycle complet de sylvigénèse.

Ces vieux et gros bois sénescents, peu fréquents dans les forêts gérées, présentent généralement toute une série de micro-habitats favorables à de très nombreuses espèces parfois fort rares (mousses, lichens, insectes, champignons, chauve-souris, oiseaux,...).

Le CRPF Auvergne-Rhône-Alpes a été chargé par l'opérateur, Loire Forez Agglomération, de la mise en œuvre de cette mesure, la portant à connaissance des sylviculteurs et les accompagnant dans le montage des contrats proprement dits.

Quatre premiers contrats ont été signés par les propriétaires – dont deux sont certifiés par PEFC AURA – à l'automne 2019 et ils devraient être engagés financièrement avant la fin de cette année. Les propriétaires s'engagent à maintenir des vieux bois sénescents dans leurs hêtraies-sapinières pour une durée de 30 années. Les arbres retenus au nombre minimum de 3 par hectare sont identifiés sur le terrain et ont un diamètre minimum de 50 cm à 1,3 m pour les sapins et les hêtres, et de 45 cm pour les pins sylvestres.

Un total de 90 arbres a été retenu sur 11 parcelles différentes, représentant un total de surfaces engagées de 8,97 hectares. Chaque arbre retenu permet au signataire d'être indemnisé à hauteur de 54 à

76 €/arbre selon les essences. Il est toutefois à noter que la motivation des propriétaires signataires n'est pas principalement financière mais que, sensibilisés par le CRPF à l'intérêt environnemental de cette démarche, ils ont bien la volonté de conserver des arbres favorables à la biodiversité tout en continuant à gérer leurs peuplements en futaie irrégulière.

Pour chaque parcelle proposée, le technicien du CRPF vérifie que cette dernière se situe bien dans le périmètre du site. Par la suite il identifie un minimum de 14 arbres par dossier répondant aux critères d'éligibilité. Outre un diamètre minimum, les arbres d'âge vénérable, doivent présenter des défauts majeurs et/ou des signes de sénescence avancée. Les défauts tels que cimes brisées, cavités, gélivures, chancres, etc. constituent autant de micro-habitats potentiels, favorables au maintien de la biodiversité. Chaque arbre est sommairement décrit et sa position géographique est relevée par GPS puis reportée sur un plan de situation. Les arbres sont également physiquement identifiés par un triangle vert bien visible sur le terrain.

Cette action, qui fait suite à plusieurs années de sensibilisation des propriétaires à la biodiversité sur le site, permet peu à peu, par le partenariat étroit entre Loire Forez Agglomération, le CRPF, et L'État (DDT), la mise en œuvre d'une gestion forestière favorable à la préservation des habitats et des espèces. Le dispositif des contrats « bois sénescents » devrait être reconduit en 2020.

Alain CSAKVARY, CRPF Auvergne-Rhône-Alpes
> alain.csakvary@crpf.fr



Les bons réflexes

Conservez des arbres morts, au sol et sur pied, ainsi que des arbres sénescents, de gros diamètre ou présentant certaines particularités propices à la présence de micro-habitats (cavités, décollements d'écorce, fourches, dendrotelmes, etc.).

Ce geste en faveur de la biodiversité fait partie de vos engagements PEFC (notamment avec les points 3.1, 3.4 et 3.5 du standard PEFC).

Lors des récoltes de bois et des travaux, pensez à signaler votre souhait de préserver ces arbres.

Enfin, prenez garde au respect des impératifs de sécurité lors de votre sélection.

Pour en savoir plus :

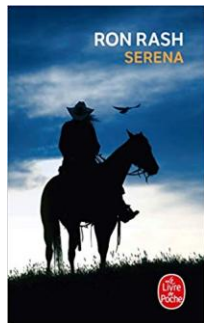
<https://pefcaura.com/> → Rubrique

Documentation / Comprendre et mettre en œuvre mes engagements PEFC / Biodiversité, eau, biotopes, faune, flore et paysage

NOTRE SÉLECTION DE LIVRES POUR NOËL : L'AMÉRIQUE SOUS LE SAPIN

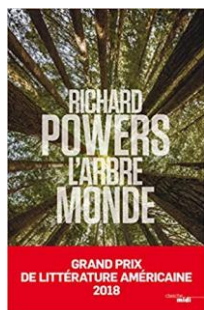
Les fêtes approchent et vous n'avez toujours pas d'idée cadeau... Pas de souci, notre équipe vous propose une petite sélection littéraire qui, loin de notre gestion forestière durable à la française, vous donnera à voir ce qui se passe outre-Atlantique.

Et pour les amateurs du genre voici d'abord deux thrillers forestiers pour vous plonger dans l'âpreté de l'exploitation forestière à la mode US qui en quelques décennies a « débarrassé » les États-Unis de la plupart de ses grandes forêts !



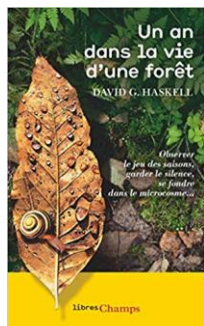
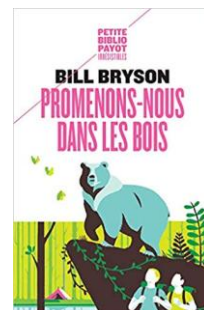
Dans Serena, Ron Rash installe ses lecteurs dans une concession de tulipiers de Virginie dirigée d'une main de fer par un couple cupide et sans scrupule qui s'oppose par tous moyens à leurs adversaires. Un récit haletant jusqu'à la dernière page, où violence, meurtres et trahisons le disputent à un hommage à une nature grandiose.

Cette brutalité, on la retrouve dans les bayous de Louisiane, théâtre du drame de Tim Gautreaux, Le dernier arbre, où dans une ambiance poisseuse deux frères – un vétéran de la grande guerre et un patron de scierie – se retrouvent pour le meilleur et le pire sur fond d'abattage de cyprès chauves au cœur des marais.



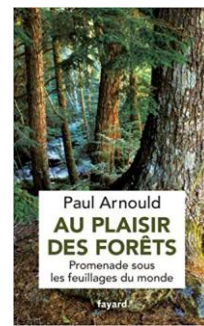
Pour la rédemption, le lecteur devra se plonger dans L'arbre-monde, le magistral roman choral de Richard Powers. Neuf hommes et femmes sont abordés à travers leurs rapports aux arbres et aux forêts, qui sont autant d'occasions pour Powers d'évoquer ces thèmes sous des angles variés. Un texte puissant primé l'an dernier.

Dans un style plus léger, suivez la randonnée hilarante de deux quadras américains dans les Appalaches. Entre tribulations de nos deux héros et digressions bien senties, Promenons-nous dans les bois de Bill Bryson offre une balade réjouissante dans ce qui fut une des plus grandes forêts de feuillus au monde.



C'est dans ce riche massif d'ailleurs, que David George Haskell a choisi au contraire de ne pas bouger de sa parcelle de moins d'un m², et de se concentrer sur tout ce qui s'y déroulait au fil des jours. Un an dans la vie d'une forêt est le recueil passionnant des observations de ce biologiste qui emmène le lecteur dans tous les aspects de la vie foisonnante d'une forêt ancienne.

Plus loin du sol, Paul Arnould propose dans Au plaisir des forêts un voyage forestier nourri d'analyses personnelles et d'une foultitude de données historiques, botaniques ou scientifiques. Entre mangroves et hêtraies, chênaies royales et forêts des villes, en passant par les bois de marine ou les barrages verts, le géographe lyonnais partage son érudition en quarante chapitres à lire et à relire.



Quelques indispensables pour ceux qui ne les ont pas encore:

Puisque c'est Noël, et puisqu'elle vient d'être remise à jour, faites-vous offrir la Flore forestière française, tome 1 : Plaines et collines, recueil complet et exhaustif de toute notre botanique forestière. Une référence.

Réédité lui aussi (en 2016), le Vade-mecum du forestier devrait figurer sur la table de nuit de tout forestier, apprenti ou plus expérimenté. A potasser pour ses conseils pratiques sur tous les aspects de la gestion forestière, de la technique au réglementaire en passant par le cubage ou l'écologie. Indispensable.

Pour ceux enfin qui souhaiteraient voir plus bas ce qu'il s'y passe, Les sols forestiers de François Charnet, richement illustré, donnera un avant-goût de cette science injustement méconnue : la pédologie. A découvrir.

Ouvrages disponibles au Centre de Ressources de la Maison de la Forêt et du Bois (Lempdes) : à la vente / à l'emprunt (réservé aux adhérents) et en consultation sur place. Pour plus d'information : <https://www.maison-foret-bois.fr>



LES 7 PRIORITÉS DU CONTRAT RÉGIONAL DE LA FILIÈRE FORÊT-BOIS 2019-22

Le Contrat de Filière Forêt Bois AuRA, co-construit par l'État, la Région Auvergne Rhône-Alpes et les professionnels de la filière – réunis au sein de l'interprofession Fibois AuRA, et des 6 interprofessions territoriales de Rhône-Alpes – a été validé par la Commission Régionale le 11 septembre 2019.

Ce contrat de filière, élaboré pour une durée de 3 ans, avec une très forte orientation économique, définit les actions à mener pour renforcer la compétitivité des entreprises et pour assurer un développement structuré et cohérent de la filière en lien avec les attentes des marchés. Il a été construit en complémentarité et en cohérence avec le Programme Régional Forêt Bois. Issu d'une concertation auprès de 200 acteurs de la filière, de décembre 2018 à mars 2019, au cours de 8 ateliers territoriaux et d'une consultation en ligne, le contrat se décline en 7 actions :

✓ 4 actions pour développer les marchés

- > Renforcer la prescription bois (construction bois et bois énergie).
- > Favoriser l'innovation et les projets collaboratifs.
- > Assurer, sur le terrain, la pédagogie de la récolte forestière et des atouts des produits bois.
- > Valoriser l'argument carbone pour la filière et développer les Fiches de Déclaration Environnementales et Sanitaires.

✓ 3 actions pour accompagner les entreprises

- > Renforcer l'attractivité des métiers, assurer la montée en compétences de la main d'œuvre.
- > Assurer la modernisation des entreprises et leur pérennité.
- > Soutenir les entreprises de travaux forestiers et les transporteurs.

Pour plus d'infos : <https://www.fibois-aura.org>

Marinette Feuillade, Déléguée Générale FIBOIS AuRA

VENEZ NOUS RENCONTRER À EUROBOIS EN 2020 !

L'Association PEFC AURA exposera au salon Eurobois, sur le stand de FIBOIS AuRA, du 4 au 7 février 2020, à Lyon. Venez nous rendre visite !

> <https://www.eurobois.net/fr>

Santé des travailleurs en forêt : Prévention

Le site de PEFC AURA vous propose de nouvelles brochures de prévention : maladie de Lyme, encéphalites à tiques, leptospiroses, chenilles processionnaires, etc.

> <https://pefcaura.com> : Documentation / Comprendre et mettre en oeuvre mes engagements PEFC / Récolte de bois et chantiers forestiers / Sécurité et santé des intervenants en forêt.

PARTAGEZ LES ACTUALITÉS DE PEFC AURA

Vous pouvez désormais partager les contenus du site de PEFC AURA directement via les réseaux sociaux Twitter, Facebook et LinkedIn.

> <https://pefcaura.com>

PARTAGEZ CET ARTICLE :



Newsletter PEFC AURA n°2019-4 / Décembre 2019 (11^{ème} numéro)

Directeur de publication : Daniel d'Hérouville, Président de PEFC AURA

Rédaction : PEFC AURA, CRPF AURA, FIBOIS AuRA

Crédits photographiques : PEFC AURA, Michel Padel, INSIGN

Imprimé en 5 500 exemplaires

Avec le soutien de la Région Auvergne-Rhône-Alpes

La Région 
Auvergne-Rhône-Alpes

ISSN 2647-6770

L'association est heureuse de porter avec vous la certification forestière PEFC et vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et une excellente année 2020

